

« Vir omnium episcopalium virtutum genere cumulatissimus » (p. 57). Ac de episcopo Triest († 1657) : « de ecclesia sua optime meritus, relictis sparsim per universan dioecesim pietatis ac liberalitatis suae monumentis » (p. 97).

Optamus seriem istam « Fontium » celebris abbatae Affligemensis vita longa et fructuosa dotari posse.

J.B. VALVEKENS, O. Praem.

Thomae DE CHOBHAM, *Summa Confessorum*, edited by F. BROOMFIELD. (Analecte Mediaevalia Namurcensia, 25). Louvain/Paris, Nauwelaerts, 1968, LXXXVIII-722 p. Broché 2.160 FB.

Les Analecta Mediaevalia Namurcensia forment une série où il a déjà paru plusieurs œuvres scientifiques de haute valeur, portant sur la morale médiévale. En voici un nouveau volume, édition d'une œuvre ancienne mais pleine d'intérêt que nous présente un auteur qualifié. Maître Thomas de Chobham, anglais d'origine, formé à Paris probablement par Pierre le Chantre, vice-doyen (subdecanus) du chapitre de Salisbury, naquit vers 1160 et vivait encore en 1233. Quand il écrivait sa Somme Thomas ne connaissait pas encore les textes du 4^e Concile du Latran (F. Broomfield le montre très bien) mais il en avait déjà reçu des échos, car il fait quelquefois allusion aux décisions du dit concile. Tout cela prouve que sa Somme était achevée et circulait déjà en 1216. La première moitié du XII^e siècle vit la floraison du genre des Summae Confessorum. Ces Sommes voulaient fournir des conseils pratiques aux pasteurs d'âmes et remédier en même temps à leur ignorance lors de l'administration du sacrement de la pénitence. La plupart de ces Sommes restent enterrées dans les archives à l'état de manuscrits. F. Broomfield prétend être le premier à faire imprimer une de ces Sommes en entier et on doit dire tout de suite qu'il a fait œuvre utile.

La Somme de Thomas est divisée en sept articles d'inégale longueur, qui sont parfois un amalgame hétéroclite de questions diverses. Grosso modo cela revient à ceci : 1. Une introduction générale sur la pénitence et le rite sacramentel qu'est la confession. 2. Les différentes espèces de pénitence. 3. Une étude des concepts fondamentaux : péché, circonstance, irrégularité. 4. Des qualités et surtout de la science dont le confesseur doit être doté. Cela résulte dans un traité détaillé de la théologie des six autres sacrements. 5. De l'étendue et des limites de la juridiction du prêtre. 6. Ce qu'il doit savoir de son pénitent. Ceci amène Thomas à énumérer les différentes conditions de vie, disons les différents métiers, et d'en donner un aperçu de déontologie professionnelle. 7. Un très long catalogue des vices et des péchés. C'est la partie principale, où Thomas explique la nature de la vertu et de la faute qui s'y oppose, où il allègue l'autorité des canons pénitentiels, de S. Grégoire, de S. Augustin, et enfin où il donne une brève discussion de la peine à infliger (il en propose souvent une interprétation restrictive).

Un manuel donc de théologie morale, complet et conçu en fonction de la pratique de la pénitence. Un vade-mecum de tous les cas qu'on pouvait s'imaginer alors, relatifs à l'administration des sacrements. Ces titres masquent encore la diversité des sujets traités : questions grammaticales, discussions de formes verbales, étymologies primitives, préceptes liturgiques ou plutôt rubricaux, etc., on y trouve un peu de tout. La valeur spéculative de cet ensemble n'est pas très grande. Thomas évite les considérations en profondeur, mais son œuvre abonde de règles pratiques, formulées d'une manière simple et claire, et ses solutions témoignent de son esprit réaliste. Dans le septième article il distingue judicieusement entre le canon formulé par les ancêtres et l'application mitigée qu'en fait l'église contemporaine. Les exemples qu'il donne abondamment sous forme d'on-dit ou de petites narrations, sont parfois bizarres ou même piquants, mais toujours éclairants et ils ravivent l'ensemble. Enfin l'œuvre est présentée dans un latin qui se lit facilement et dans un style qui n'est pas trop académique. On soupçonne que c'étaient là des conditions favorables au succès que connut cette œuvre ; car on l'a lue dans l'Europe entière : « It became a medieval « best seller » (p. xxv). « The secret of its succes was surely that it ranged over the whole field of the apostolate and related it to the sacrament of penance, whereas the other summae confessorum offered a more restricted selection of topics, and the pastoral manuals a less detailed treatment of penance ». (p. LXXV).

F. Broomfield montre que la Somme de Thomas est issue de la tradition théologique de Paris. Elle ne sort donc pas des écoles où on enseignait le droit canon, quoique l'influence du droit canon et de la casuistique ait laissé toutefois des traces profondes. Notre temps n'aime plus des œuvres de ce genre, il les relègue à l'histoire pure. Pourtant il est important pour nous de pouvoir accéder facilement à de pareilles œuvres. C'est dire qu'il faut remercier F. Broomfield pour son travail d'édition ; pas seulement parce que le contenu de la Somme apporte des éléments intéressants à l'histoire de la culture médiévale, mais aussi parce qu'il représente un stade dans l'évolution de la théologie morale. Il y paraît des constantes et des variables, et parfois même les positions nouvelles d'aujourd'hui apparaissent être un retour à celles d'avant-hier. Lisez simplement ce que dit le Maître de l'extrême onction, ou voyez comment il conçoit le rôle et la forme du rite sacramentel dans l'ensemble des diverses formes de la pénitence. Signalons aussi un passage qui intéressera peut-être les historiens de S. Norbert ; il s'agit de ce que doit faire un prêtre « si aranea incidat » [in calicem] (p. 138).

L'édition d'un texte dont il nous reste plus que cent manuscrits suppose toujours un choix : le texte doit être celui des meilleurs manuscrits. L'on peut discuter de ce que veut dire « meilleurs », chaque éditeur restant responsable de l'interprétation effective qu'il donne de ce terme. En fait, l'interprétation de F. Broomfield lui est propre. Néanmoins, pourvu que l'édition se fonde sur des critères valables on ne peut que respecter le choix de l'éditeur. On voudra donc bien

accepter que F. Broomfield ait sélectionné trois manuscrits qu'il suppose être les meilleurs. Ce sont : Oxford, Queen's College, no CCCLXII, de la fin du XIII^e siècle (C), Oxford, Oriel College, n. XVII du XIV^e siècle (R), Londres, British Museum, n. Royal, 8. F. XIII du XIII^e siècle (L). Mais il est moins acceptable qu'il ait négligé systématiquement les mss. conservés dans les bibliothèques continentales. On le comprend d'autant moins, quand on sait que la proportion des manuscrits conservés en Angleterre et de ceux conservés sur le continent est à peu près de 1 à 4. Est-il probable que les derniers soient tous des copies des premiers, ou qu'ils n'aient aucune valeur pour la tradition du texte ? On le regrette surtout à cause des manuscrits de Paris, dont plusieurs datent du XIII^e siècle. L'auteur aurait dû justifier sa sélection. Il ne le fait nulle part.

L'œuvre de F. Broomfield présente d'ailleurs d'autres conséquences. Il se refuse à faire une édition « à l'intention des philologues » (p. LXXXVII), c'est pourquoi il a voulu moderniser l'orthographe mais il l'omet pour les « ae » et les « oe », auxquels il laisse leur forme médiévale de « e ». Pourquoi cette exception ? De plus il conserve la forme « Parisius » pour « Parisiis », et « baptizmalis » à côté de « baptismum » (p. ex. p. 167 et p. 170). Dans l'introduction, substantielle et fort intéressante, il faut l'avouer, les références au texte se font d'une manière illogique, on renvoie p. ex. à la page 80, l. 12 - l. 14, mais les lignes du texte édité ne sont pas numérotées, et les références à l'introduction ont toutes un décalage de quatre pages, ce qui est ennuyeux et regrettable pour un livre à prix élevé. Ce sont de menus détails, mais qui déparent ce beau travail, presque exempt d'ailleurs de fautes d'impression.

L'éditeur termine son œuvre par une profusion d'appendices et d'index bien confectionnés et très utiles. Enfin on doit admirer la peine que F. Broomfield s'est donnée à identifier les citations, allusions et références qui se trouvent dans cette *Summa Confessorum*, et le grand soin qu'il a mis à rassembler des lieux parallèles, pouvant éclairer les questions touchées par Maître Thomas. Tout ce travail se trouve dans des notes courtes mais précieuses et est de nouveau rassemblé dans les différents index. La division majeure en sept articles se fonde sur les indications de Thomas lui-même, mais les sous-divisions et leurs titres sont de la main de F. Broomfield. Elles sont pleinement justifiées et montrent bien que cette Somme est assez systématique, ce qui facilitait sa consultation au moyen âge, mais elles trahissent aussi la présence de plusieurs répétitions. Cette impression se renforce de plus en plus quand on lit le livre en entier, et on découvre vite que la systématisation n'a pas toujours atteint les détails, qui restent souvent anecdotiques. En considérant en même temps les changements de style, parfois très sensibles, on peut conjecturer que Thomas a copié des devanciers plus amplement qu'il ne paraît de prime abord. C'est un objet d'étude qui pourra allécher les chercheurs futurs.

R. SMETS, O. Praem.